

## Annexe à la Note Commune N°9/2014

Nature des textes	Numéros	Objet
<b>I- Lois.</b>	<b>1</b>	-Loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012, portant loi de finances pour l'année 2013.
	<b>6</b>	<p style="text-align: center;">-Loi organique n° 2013-1 du 15 janvier 2013, portant ratification d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Socialiste du Vietnam tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu,</p> <p style="text-align: center;">-Loi organique n° 2013-3 du 15 janvier 2013, portant ratification d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu,</p> <p style="text-align: center;">-Loi organique n° 2013-4 du 15 janvier 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue en date du 18 mai 2012 entre la République Tunisienne et la Libye,</p> <p style="text-align: center;">- Loi n° 2013-5 du 15 janvier 2013, portant ratification de l'émission d'un emprunt obligataire sur le marché financier international sous forme de placement privé par la Banque Centrale de Tunisie au nom et au profit de l'Etat, objet de la convention d'investissement conclue le 13 janvier 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de l'Etat du Qatar d'une part, et les accords conclus le 16 avril 2012 entre la Banque Centrale de Tunisie et un groupe d'établissements financiers, d'autre part</p>

<b>Nature des textes</b>	<b>Numéros</b>	<b>Objet</b>
	<b>7</b>	- Loi n° 2013-6 du 15 janvier 2013, portant règlement du budget de l'Etat de la gestion 2009.
	<b>28</b>	- Loi organique n° 2013-8 du 1er avril 2013, portant ratification de la convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, adoptée par le conseil de l'Europe et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.
	<b>31</b>	-Loi organique n° 2013-9 du 12 avril 2013, portant ratification d'une convention relative à l'assistance administrative mutuelle et à la coopération dans le domaine douanier entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République de Turquie,  -Loi n° 2013-10 du 12 avril 2013, modifiant et complétant le code des télécommunications.
	<b>36</b>	-Loi n° 2013-11 du 2 mai 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue le 11 juin 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le Fonds International de Développement Agricole pour la contribution au financement du Programme de développement agro-pastoral et de promotion des initiatives locales du Sud-Est ,  -Loi n° 2013-12 du 2 mai 2013, portant ratification de l'accord de prêt complémentaire conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le Fonds International de Développement Agricole, en date du 21 septembre 2012, pour la contribution au financement du Projet

Nature des textes	Numéros	Objet
		de Développement Agricole Intégré du Gouvernorat de Siliana, (Phase II).
	37	-Loi organique n° 2013-13 du 2 mai 2013, relative à la création d'une instance provisoire pour la supervision de la justice judiciaire.
	38	<p>-Loi n° 2013-14 du 9 mai 2013, portant ratification de la convention d'istisnaâ conclue le 21 septembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque Islamique de Développement et relative au financement du programme de développement du système de la formation professionnelle dans les zones Ouest et Sud de la Tunisie pour l'emploi,</p> <p>-Loi n° 2013-15 du 9 mai 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 25 septembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le Fonds Saoudien de Développement pour la contribution au financement du projet «Transport du Gaz Naturel»,</p> <p>-Loi n° 2013-16 du 9 mai 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue le 21 septembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque Islamique de Développement, en tant que gestionnaire du fonds de solidarité islamique pour le développement, et relative au financement du programme de développement du système de la formation professionnelle dans les zones Ouest et Sud de la Tunisie pour l'emploi,</p> <p>-Loi n° 2013-17 du 9 mai 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 25 septembre 2012 entre le gouvernement</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		de la République Tunisienne et le Fonds Saoudien de Développement pour la contribution au financement du projet «Modernisation du Dispositif de la Formation Professionnelle.
	<b>40</b>	<p>- Loi organique n° 2013-18 du 16 mai 2013, portant ratification d'un accord de coopération financière entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne pour l'année 2010.</p> <p>- Loi n° 2013-19 du 16 mai 2013, portant ratification d'un accord de coopération financière entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne pour l'année 2009.</p>
	<b>42</b>	<p>- Loi organique n° 2013-20 du 23 mai 2013, portant ratification d'une convention entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République de Serbie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,</p> <p>- Loi n° 2013-21 du 23 mai 2013, portant ratification de la convention de garantie conclue le 21 septembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la banque islamique de développement pour la contribution au financement du projet de la centrale électrique à cycle combiné (Sousse D) dans la ville de Sousse ,</p> <p>- Loi n° 2013-22 du 23 mai 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis, le 25 septembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds Saoudien de développement pour la contribution au financement</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>du projet « station de génération de l'électricité de Sousse »,</p> <p>-Loi n° 2013-23 du 23 mai 2013, portant ratification de l'accord de garantie conclu le 5 décembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds de l'OPEC pour le développement international et relatif au prêt accordé à la société tunisienne de l'électricité et du gaz, pour la contribution au financement du projet de la centrale électrique à cycle combiné (Sousse «D »).</p>
	<p><b>49</b></p>	<p>-Loi n° 2013-24 du 17 juin 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 8 novembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Turque à titre d'appui budgétaire par le financement de projets d'infrastructure,</p> <p>-Loi n° 2013-25 du 17 juin 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 16 novembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Banque Turque d'Import -Export pour le financement de l'acquisition de biens d'équipement d'origine turque et la réalisation de projets prioritaires dans les secteurs public et privé .</p>
	<p><b>57</b></p>	<p>-Loi n° 2013-27 du 12 juillet 2013, portant approbation de la lettre de garantie signée le 31 mai 2013 relative à l'octroi de la garantie de l'Etat au prêt objet de la convention conclue le 6 juin 2013 entre la société tunisienne de l'air et un groupe de banques étrangères.</p>
	<p><b>62</b></p>	<p>- Loi organique n° 2013-28 du 30 juillet 2013, modifiant et complétant la loi n° 95-46 du 15 mai</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>1995, portant statut général des agents des douanes,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2013-29 du 30 juillet 2013, portant ratification de l'emprunt obligataire émis par la banque centrale de Tunisie au nom et pour le compte de l'Etat, sur le marché financier américain, objet des accords conclus le 11 et 16 juillet 2012 entre la banque centrale de Tunisie et un groupe d'établissements financiers étrangers, assorti de la garantie de l'agence des Etats-Unis pour le développement international,</li> <li>- Loi n° 2013-30 du 30 juillet 2013, relative aux sukuk islamiques.</li> </ul>
	<b>63</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Loi n° 2013-31 du 5 août 2013, portant ratification de l'octroi de la garantie de l'Etat aux crédits financier et acheteur objet des deux conventions conclues le 11 avril 2013 entre la société tunisienne de l'électricité et du gaz part et un groupe de banques étrangères dont le chef de file est BNP PARIBAS.</li> </ul>
	<b>79</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2013-32 du 21 septembre 2013, portant ratification de la convention de financement conclue à Tunis le 12 mars 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de l'Etat de Qatar en vue de contribuer au financement de la réalisation de la deuxième tranche du complexe d'habitat « Omar Mokhtar » à Sidi Hassine Sijoumi de la ville de Tunis,</li> <li>- Loi n° 2013-33 du 21 septembre 2013, portant ratification du contrat de financement conclu à Tunis le 20 décembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la banque européenne d'investissement et relatif au prêt accordé à l'Etat</li> </ul>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>Tunisien pour la contribution au financement du projet « réhabilitation urbaine Tunisie »,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2013-36 du 21 septembre 2013, portant création de la mutuelle des sportifs.</li> </ul>
	<p><b>81</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi organique n° 2013-39 du 7 octobre 2013, portant ratification d'une décision du conseil d'association Tuniso-Turque en date du 23 janvier 2012, relative à l'amendement des tableaux A et B du protocole II de la convention d'association pour l'établissement d'une zone de libre échange entre la République Tunisienne et la République de Turquie,</li> <li>- Loi organique n° 2013-40 du 7 octobre 2013, portant ratification d'un échange de lettres entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne relatif à l'ouverture d'un bureau local en Tunisie de l'institut allemand de crédit pour la reconstruction.</li> </ul>
	<p><b>83</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2013-42 du 9 octobre 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue le 28 mai 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le Fonds Saoudien de Développement pour la contribution au financement du projet de logements sociaux.</li> </ul>
	<p><b>88</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Loi organique n° 2013-45 du 1er novembre 2013, portant ratification d'un accord entre la République Tunisienne et la banque européenne pour la reconstruction et le développement relatif à la coopération et aux activités de la banque européenne pour la reconstruction et le développement en Tunisie,</li> </ul>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>-Loi n° 2013-47 du 1er novembre 2013, portant dispositions dérogatoires concernant les procédures de changement de vocation des terres agricoles, de déclassement des terrains relevant du domaine forestier de l'Etat et de l'aménagement et de l'urbanisation des terrains situés à l'extérieur des zones couvertes par des plans d'aménagement et affectés pour l'exécution du programme spécifique pour le logement social et à la création de zones industrielles.</p>
	<p><b>98</b></p>	<p>- Loi n° 2013-48 du 9 décembre 2013, relative aux fonds d'investissement islamiques,</p>
	<p><b>101</b></p>	<p>- Loi n° 2013-49 du 19 décembre 2013, portant ratification de la convention de prêt conclue, le 7 mai 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le Fonds Koweïtien de développement économique arabe pour la contribution au financement du projet de développement du réseau de transport et de distribution du gaz naturel,</p> <p>- Loi n° 2013-50 du 19 décembre 2013, portant régime particulier de réparation des dommages résultant aux agents des forces de sûreté intérieure, des accidents du travail et des maladies professionnelles.</p>
	<p><b>102</b></p>	<p>- Loi n° 2013-51 du 23 décembre 2013, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2013.</p>

<b>Nature des textes</b>	<b>Numéros</b>	<b>Objet</b>
	<b>105</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi organique n° 2013-53 du 24 décembre 2013, relative à l’instauration de la justice transitionnelle et à son organisation,</li> <li>- Loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l’année 2014 .</li> </ul>
<p><b>I- Décrets et arrêtés :</b></p> <p><b>Ministère des Finances.</b></p>	<b>1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2012-3407 du 31 décembre 2012, portant modification du décret n° 99-529 du 8 mars 1999, fixant la nomenclature des dépenses du budget de l’Etat,</li> <li>- Décret n° 2012-3408 du 31 décembre 2012, portant répartition des crédits du budget de l’Etat ouverts par la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012, portant loi de finances pour l’année 2013,</li> <li>- Décret n° 2012-3409 du 31 décembre 2012, portant suspension ou réduction du droit de consommation et de la taxe sur la valeur ajoutée à l’acquisition des véhicules de transport public des personnes et fixation les conditions d’octroi de ces avantages,</li> <li>- Décret n° 2012-3410 du 31 décembre 2012, portant suspension ou réduction des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée et du prélèvement</li> </ul>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>           dus sur certains produits agricoles et agro-alimentaires,            - Décret n° 2012-3411 du 31 décembre 2012, portant suspension ou réduction des droits de douane, du droit de consommation et de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits            - Décret n° 2012-3412 du 31 décembre 2012, portant suspension ou réduction des droits de douane, de la taxe sur la valeur ajoutée et du droit de consommation dus sur certains produits destinés au secteur de la santé,            -Décret n° 2012-3413 du 31 décembre 2012, portant réduction à 12% du taux de la taxe sur la valeur ajoutée sur certains produits pétroliers,            -Décret n° 2012-3414 du 31 décembre 2012, portant réduction à 12% du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable à l'électricité basse tension à usage domestique et à l'électricité moyenne et basse tension utilisée pour le fonctionnement des équipements de pompage de l'eau destinée à l'irrigation agricole,            - Décret n° 2012-3415 du 31 décembre 2012, complétant le décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36, et 37 du code des organismes de placement collectif,            - Décret n° 2012-3416 du 31 décembre 2012, fixant les conditions et les modalités de livraison des valeurs mobilières et des effets de commerce dans le cadre des opérations de pension livrée.         </p>
	<b>10</b>	<p>- Arrêté du ministre des finances du 22 janvier 2013, relatif aux procédures d'octroi des agréments</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>aux institutions de micro finance, et leur évolution institutionnelle,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de deux bureaux de contrôle des impôts .</li> </ul>
	<p><b>14</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2013-929 du 4 février 2013, modifiant et complétant le décret n° 97-1368 du 24 juillet 1997, relatif au régime fiscal des produits relevant des numéros 22.3 à 22.8 du tarif des droits de douanes ,</li> <li>- Décret n° 2013-930 du 1er février 2013, modifiant et complétant le décret n° 94-815 du 11 avril 1994, fixant les tarifs des droits de chancellerie.</li> </ul>
	<p><b>15</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 15 février 2013, portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants,</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 15 février 2013, portant visa de la modification du règlement du conseil du marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.</li> </ul>
	<p><b>18</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2013-1219 du 22 janvier 2013, portant organisation des postes comptables publics relevant du ministère des finances.</li> </ul>
	<p><b>20</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2013-1301 du 26 février 2013, complétant le décret n° 2011-4087 du 17 novembre 2011 relatif à l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement de la</li> </ul>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>caisse des dépôts et consignations,</p> <p>- Décret n° 2013-1302 du 26 février 2013, accordant à la société du tourisme et congrès les avantages prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.</p>
	23	<p>- Arrêté du ministre des finances du 12 mars 2013, portant classement de bureaux de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.</p>
	28	<p>- Arrêté du ministre des finances du 29 mars 2013, portant augmentation des prévisions des crédits d'engagement et de paiement couverts par des ressources extérieures affectées aux projets et programmes de développement de l'Etat pour l'année 2011 ,</p> <p>- Arrêté du ministre des finances du 29 mars 2013, fixant les modalités et les conditions de la déduction de l'abattement au titre des enfants poursuivant leurs études supérieures sans bénéfice de bourse.</p>
	29	<p>- Arrêté du ministre des finances du 29 mars 2013, portant création d'une recette des finances à Zaouiet Sousse du gouvernorat de Sousse.</p>
	32	<p>- Arrêté du ministre des finances du 16 avril 2013, relatif à la fixation des missions des unions des institutions de micro finance.</p>
	34	<p>- Décret n° 2013-1400 du 22 avril 2013,</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>modifiant le décret n° 97-104 du 20 janvier 1997, fixant les attributions de l'école nationale des douanes et son organisation administrative et scolaire,</p> <p>-Décret n° 2013-1401 du 22 avril 2013, modifiant et complétant le décret n° 96-2311 du 3 décembre 1996, portant statut particulier du corps des agents des services douaniers,</p> <p>-Décret n° 2013-1402 du 22 avril 2013, modifiant le décret n° 99-2847 du 27 décembre 1999, fixant la concordance entre l'échelonnement des grades du corps des services douaniers et les niveaux de rémunération.</p>
	<p><b>35</b></p>	<p>-Décret n° 2013-1423 du 22 avril 2013, portant répartition par article des crédits d'engagement et de paiement couverts par des ressources extérieures affectées pour l'année 2011 à l'intérieur de la neuvième partie « dépenses de développement sur ressources extérieures affectées »,</p> <p>-Décret n° 2013-1424 du 22 avril 2013, accordant à la société des viandes et d'élevage « SOVIE » les avantages prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements,</p> <p>-Décret n° 2013-1425 du 22 avril 2013, accordant à la société de gestion du pôle technologique de Sfax les avantages prévus par les articles 51 bis, 52 et 52 bis du code d'incitation aux investissements</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
	<b>48</b>	<p>- Décret n° 2013-2270 du 4 juin 2013, portant fixation des conditions, modalités d'octroi et de retrait des avantages prévus par l'article 77 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012, portant loi de finances pour l'année 2013,</p> <p>- Décret n° 2013-2271 du 4 juin 2013, accordant à la société tunisienne de l'électricité et du gaz les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements,</p> <p>- Décret n° 2013-2272 du 4 juin 2013, accordant à l'agence foncière industrielle les avantages prévus par l'article 52 bis du code d'incitation aux investissements.</p>
	<b>51</b>	<p>- Décret n° 2013-2501 du 12 juin 2013, fixant les conditions d'attribution et de retrait des emplois fonctionnels au sein de l'office des logements du personnel des finances.</p>
	<b>52</b>	<p>- Décret n° 2013-2550 du 27 juin 2013, portant octroi d'avantages fiscaux à l'importation de certains produits.</p>
	<b>56</b>	<p>- Décret n° 2013-2800 du 1er juillet 2013, modifiant et complétant le décret n° 94-1845 du 6 septembre 1994, portant organisation de la direction générale des douanes,</p> <p>- Arrêté du ministre des finances du 1er juillet 2013, portant création et classement de bureaux de contrôle des impôts, relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances.</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
	<b>58</b>	-Décret n° 2013-2883 du 10 juillet 2013, portant approbation d'une convention relative à l'accord d'un agrément pour l'ouverture à Tunis d'une succursale de la société Américaine "ACE American Insurance Company".
	<b>59</b>	- Décret n° 2013-2920 du 10 juillet 2013, complétant et modifiant le décret n° 94-1031 du 2 mai 1994 fixant les listes des biens d'équipement nécessaires à la réalisation des investissements dans le secteur agricole et éligibles au bénéfice des incitations fiscales prévues par l'article 30 du code d'incitation aux investissements et les conditions d'octroi de ces incitations.
	<b>63</b>	<p>-Décret n° 2013-3124 du 10 juillet 2013, modifiant et complétant le décret n° 94-815 du 11 avril 1994, fixant les tarifs des droits de chancellerie,</p> <p>-Arrêté du ministre des finances du 2 août 2013, portant révision des modes de paiement du droit de timbre fiscal dû sur certaines formules administratives</p> <p>-- Arrêté du ministre des finances du 29 juillet 2013, portant création d'une recette de gestion des établissements publics à Sousse.</p>
	<b>66</b>	<p>- Décret n° 2013-3180 du 10 juillet 2013, portant répartition des crédits, octroi de crédits complémentaires et virement de crédits de partie à partie et d'article à article au titre du budget de l'Etat pour l'année 2012.</p> <p>-Décret n° 2013-3181 du 31 juillet 2013, autorisant la compensation entre les créances dues à l'Etat par la société tunisienne des industries</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>électriques et mécaniques, société en liquidation, et la créance due à cette société par l'Etat au titre du prix de vente d'immeubles</p>
	<p><b>68</b></p>	<p>-Arrêté du ministre des finances du 2 août 2013, portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants,</p> <p>-Arrêté du ministre des finances du 2 août 2013, portant création d'une trésorerie régionale Sfax 1 et changement d'appellation de la trésorerie régionale de Sfax par la trésorerie régionale Sfax 2, du gouvernorat de Sfax.</p>
	<p><b>78</b></p>	<p>- Décret n° 2013-3777 du 27 septembre 2013, fixant les modalités d'application et de recouvrement de la taxe sur les vols internationaux créée par l'article 64 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012, portant loi de finances pour l'année 2013.</p>
	<p><b>79</b></p>	<p>- Décret n° 2013-3799 du 25 septembre 2013, fixant le statut particulier du corps d'huissiers du trésor relevant du ministère des finances,</p> <p>- Décret n° 2013-3800 du 25 septembre 2013, fixant la concordance entre l'échelonnement des grades du corps des huissiers du trésor du ministère des finances et les niveaux de rémunération,</p> <p>- Décret n° 2013-3801 du 25 septembre 2013, portant fixation du régime de rémunération des agents du corps des huissiers du trésor relevant du ministère des finances,</p> <p>- Décret n° 2013-3802 du 25 septembre 2013, portant institution d'une prime spécifique au profit</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		des agents du corps des huissiers du trésor et fixant son montant et les conditions de son octroi.
	<b>81</b>	-Décret n° 2013-4056 du 19 septembre 2013, portant approbation d'une convention relative à l'ouverture d'un bureau de représentation à Tunis travaillant essentiellement avec les non résidents, de la société Ivoirienne de réassurance « Aveni Ré ».
	<b>82</b>	<p>- Décret n° 2013-4178 du 25 septembre 2013, fixant l'organigramme de l'agence tunisienne de solidarité,</p> <p>- Arrêté du ministre des finances du 1<sup>er</sup> octobre 2013, portant changement d'appellation de la recette des produits monopolisés à Sousse, par la recette des finances Trocadéro à Sousse, du gouvernorat de Sousse.</p>
	<b>85</b>	-Décret n° 2013-4420 du 10 octobre 2013, fixant les attributions et l'organisation du secrétariat permanent de la commission nationale de gestion des avoirs et des biens objets de confiscation ou de récupération en faveur de l'Etat.
	<b>88</b>	<p>-Arrêté du ministre des finances du 29 octobre 2013, portant augmentation des prévisions des crédits d'engagement et de paiement couverts par des ressources extérieures affectées aux projets et programmes de développement de l'Etat pour l'année 2012,</p> <p>-Arrêté du ministre des finances du 29 octobre</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>2013, portant création du pôle de recouvrement des impôts des grandes entreprises à El Bouhaira du gouvernorat de Tunis,</p> <p>- Arrêté du ministre des finances du 29 octobre 2013, portant modification de l'arrêté du 2 juin 2012 relatif à la culture de tabacs en Tunisie,</p> <p>- Arrêté du ministre des finances du 29 octobre 2013, fixant le tarif de la redevance de traitement automatique de l'information.</p>
	<p><b>95</b></p>	<p>- Décret n° 2013-4632 du 18 novembre 2013, fixant les conditions et les modalités d'octroi des avantages fiscaux au profit des Tunisiens résidents à l'étranger dans le cadre de réalisation de projets ou de participation à des projets,</p> <p>- Décret n° 2013-4633 du 18 novembre 2013, accordant à la société « centrale laitière de Sidi Bouzid » les avantages prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements,</p> <p>- Décret n° 2013-4634 du 25 novembre 2013, accordant à la société Tuniso- Espagnole des industries pharmaceutiques « UNIVET » les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.</p>
	<p><b>96</b></p>	<p>- Décret n° 2013-4649 du 18 novembre 2013, fixant la liste des services afférents aux produits agricoles et de la pêche bénéficiant de l'exonération de la TVA,</p> <p>- Décret n° 2013-4650 du 18 novembre 2013, autorisant la compensation entre les créances dues à l'Etat par la société mine usine en liquidation et la créance due à cette société par l'Etat au titre du prix</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>de vente d'immeubles,</p> <p>- Décret n° 2013-4651 du 2 décembre 2013, modifiant et complétant le décret n° 96-2311 du 3 décembre 1996, portant statut particulier du corps des agents des services douaniers</p>
	<p><b>98</b></p>	<p>- Décret n° 2013-4952 du 18 novembre 2013, portant répartition par article des crédits d'engagement et de paiement couverts par des ressources extérieures affectées pour l'année 2012 à l'intérieur de la neuvième partie « dépenses de développement sur ressources extérieures affectées»,</p> <p>- Décret n° 2013-4953 du 5 décembre 2013, portant application des dispositions de l'article 22 ter de la loi n° 89-9 du 1er février 1989, relative aux participations, entreprises et établissements publics aux banques publiques.</p>
	<p><b>99</b></p>	<p>- Arrêté du ministre des finances du 3 décembre 2013, portant création d'une recette des finances à El Alâa du gouvernorat de Kairouan.</p>
	<p><b>103</b></p>	<p>- Décret n° 2013-5187 du 26 décembre 2013, portant modification du décret n° 2012-3408 du 31 décembre 2012, relatif à la répartition des crédits du budget de l'Etat ouverts par la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012, portant loi de finances pour l'année 2013, telle que modifiée par la loi n° 2013-51 du 23 décembre 2013, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2013</p>
	<p><b>105</b></p>	<p>- Décret n° 2013-5196 du 31 décembre 2013, relatif à la répartition des crédits du budget de l'Etat ouverts par la loi n° 2013 -54 du 30 décembre 2013</p>

<b>Nature des textes</b>	<b>Numéros</b>	<b>Objet</b>
		<p>portant loi de finances pour l'année 2014,</p> <p>-Décret n° 2013-5197 du 31 décembre 2013, portant réduction à 12% du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable à l'électricité basse tension à usage domestique et à l'électricité moyenne et basse tension utilisée pour le fonctionnement des équipements de pompage de l'eau destinée à l'irrigation agricole,</p> <p>-Décret n° 2013-5198 du 31 décembre 2013, portant réduction à 12% du taux de la taxe sur la valeur ajoutée sur certains produits pétroliers</p>
<b>Présidence de la République</b>	<b>78</b>	<p>- Décret n° 2013-3767 du 13 septembre 2013, fixant la procédure spéciale du visa des dépenses de la Présidence de la République ayant un caractère confidentiel ainsi que l'approbation des marchés y afférents.</p>
<b>Présidence de Gouvernement</b>	<b>19</b>	<p>- Décret n° 2013-1221 du 26 février 2013, portant approbation de la délibération du conseil d'administration de la banque centrale de Tunisie en date du 31 octobre 2012, relative à l'approbation de la convention financière conclue les 6 et 19 septembre 2012 entre la banque centrale de Tunisie et Artigiancassa</p>
	<b>58</b>	<p>- Décret n° 2013-2872 du 10 juillet 2013, portant approbation de la délibération du conseil d'administration de la banque centrale de Tunisie en date du 27 mai 2013, autorisant la banque centrale de Tunisie à conclure un prêt auprès du fonds monétaire international sous forme d'accord de confirmation d'un montant d'environ 2.8 milliard dinars.</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
	<b>61</b>	-Décret n° 2013-3111 du 30 juillet 2013, portant approbation de la délibération du conseil d'administration de la banque centrale de Tunisie en date du 26 juin 2013, autorisant l'émission d'un emprunt obligataire au profit de l'Etat sous forme de placement privé sur le marché financier japonais avec la garantie de la banque du Japon pour la coopération internationale.
	<b>69</b>	- Décret n° 2013-3304 du 12 août 2013, portant fixation des modalités de la prise en charge par l'Etat des cotisations au titre des régimes de retraite, d'allocations de vieillesse, d'invalidité et des survivants et sa base de calcul dans le cadre de la régularisation de la situation des bénéficiaires de l'amnistie générale
	<b>80</b>	- Décret n° 2013-3803 du 17 septembre 2013, portant création et organisation de l'académie internationale de la bonne gouvernance de Tunis, - Décret n° 2013-3804 du 18 septembre 2013, modifiant et complétant le - Décret n° 95-83 du 16 janvier 1995, relatif à l'exercice à titre professionnel d'une activité privée lucrative par les personnels de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et des entreprises publiques
	<b>95</b>	-Décret n° 2013-4631 du 18 novembre 2013, modifiant et complétant le décret n° 2010-1753 du 19 juillet 2010, fixant les conditions et procédures d'octroi des concessions.

<b>Nature des textes</b>	<b>Numéros</b>	<b>Objet</b>
	<b>99</b>	<p>- Décret n° 2013-4988 du 5 décembre 2013, portant approbation des délibérations du conseil d'administration de la banque centrale de Tunisie en date du 30 octobre et du 27 novembre 2013, relatives à la conclusion d'une convention de prêt au profit de l'Etat Tunisien avec le fonds monétaire Arabe ayant pour objet une facilité d'ajustement structurel des finances publiques,</p> <p>- Décret n° 2013-4989 du 5 décembre 2013, portant approbation des délibérations du conseil d'administration de la banque centrale de Tunisie en date du 30 octobre et du 27 novembre 2013, relatives à la conclusion d'une convention de prêt au profit de la banque centrale de Tunisie avec le fonds monétaire Arabe ayant pour objet une facilité d'ajustement structurel du secteur financier et bancaire.</p>
	<b>102</b>	<p>-Décret n° 2013-5183 du 18 novembre 2013, fixant les critères, les procédures et les conditions d'octroi du financement public pour les associations.</p>
<b>Ministère des Affaires Etrangères.</b>	<b>80</b>	<p>-Décret n° 2013-3922 du 18 septembre 2013, portant ratification d'un accord de coopération économique et technique entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Populaire de Chin.</p>
	<b>96</b>	<p>-Décret n° 2013-4646 du 18 novembre 2013, portant ratification d'un échange de lettres entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon portant octroi d'un don destiné au financement d'acquisition d'équipements.</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
<b>Ministère de l'Intérieur</b>	<b>39</b>	- Décret n° 2013-1503 du 6 mai 2013, portant répartition de la réserve du fonds commun des collectivités locales.
	<b>56</b>	- Décret n° 2013-2797 du 8 juillet 2013, fixant les modalités et les critères de répartition des ressources du fonds de coopération des collectivités locales.
	<b>67</b>	- Décret n° 2013-3235 du 2 août 2013, fixant les conditions d'application du 2ème sous-paragraphe de l'article 16 de la loi n° 75-35 du 14 mai 1975 portant loi organique du budget des collectivités locales,  - Décret n° 2013-3236 du 2 août 2013, portant modification du décret n° 98-1428 du 13 juillet 1998 relatif à la fixation du tarif des taxes que les collectivités locales sont autorisées à percevoir.
<b>Ministère de l'investissement et de la Coopération Internationale.</b>	<b>9</b>	-Décret n° 2013-561 du 21 janvier 2013, relatif aux grands projets.
	<b>34</b>	-Décret n° 2013-1420 du 22 avril 2013, portant ratification de la convention de financement n° ENPI/2011/23556- ENPI/2011/23557 et ENPI 2011/23560 relative au «programme d'appui à la réforme de la justice » conclue à Tunis le 2 octobre 2012 entre le gouvernement de la République

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>Tunisienne et la commission Européenne,</p> <p>-Décret n° 2013-1421 du 22 avril 2013, portant ratification de la convention de financement (n° ENPI/2012/023-522) conclue à Tunis le 2 octobre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'Union Européenne et relative au programme d'appui à la réduction des inégalités sociales et aux services de soins de santé de première ligne et intermédiaires pour les régions défavorisées en Tunisie,</p> <p>-Décret n° 2013-1422 du 22 avril 2013, portant ratification de la convention de don conclue à Tunis le 12 mars 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de l'Etat de Qatar en vue de contribuer au financement du projet de réalisation de logements sociaux à Elmanjem Sakiet Sidi Youssef au Gouvernorat du Kef.</p>
	<p><b>36</b></p>	<p>- Décret n° 2013-1461 du 29 avril 2013, portant ratification de la convention de financement (N° ENPI/2012/024-409) relative au « Programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers populaires » conclue à Tunis le 26 décembre 2012 entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'Union Européenne.</p>
	<p><b>54</b></p>	<p>- Décret n° 2013-2723 du 1er juillet 2013, portant ratification de l'accord de don conclu à Tunis le 6 mai 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et la banque africaine de développement relatif au financement d'un appui à la mise en œuvre de l'E-government et de l'Open-Government en Tunisie</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
	<b>67</b>	<p>- Décret n° 2013-3244 du 2 août 2013, portant ratification du mémorandum d'entente conclu à Tunis le 19 juin 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), relatif à l'octroi d'un don pour le financement de l'assistance technique des études du tronçon autoroutier liaison Bousalem-Frontière Algérienne,</p> <p>- Décret n° 2013-3245 du 2 août 2013, portant approbation de l'accord de don conclu à Rome le 12 février 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds international de développement agricole pour la contribution au financement de la deuxième phase du programme de développement agro-pastoral et de promotion des initiatives locales du Sud- Est.</p>
	<b>81</b>	<p>- Décret n° 2013-4144 du 19 septembre 2013, modifiant et complétant le décret n° 94-539 du 10 mars 1994, portant fixation des primes, des listes des activités et des projets d'infrastructure et d'équipements collectifs éligibles aux encouragements au titre du développement régional.</p>
	<b>91</b>	<p>- Décret n° 2013-4515 du 8 novembre 2013, portant ratification de la convention de subvention conclue à Tunis le 4 juillet 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'agence française de développement pour la contribution au financement du programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers d'habitat,</p> <p>- Décret n° 2013-4516 du 8 novembre 2013, portant ratification de la convention de subvention conclue à Tunis le 4 juillet 2013 entre le</p>

<b>Nature des textes</b>	<b>Numéros</b>	<b>Objet</b>
		<p>gouvernement de la République Tunisienne et l'agence française de développement pour la contribution au financement du programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers d'habitat,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2013-4517 du 8 novembre 2013, portant ratification de la convention de subvention conclue à Tunis le 12 septembre 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'agence française de développement pour la contribution au financement du projet de protection des aires marines et côtières protégées,</li> <li>- Décret n° 2013-4518 du 8 novembre 2013, portant ratification de la convention de subvention conclue à Tunis le 12 septembre 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'agence française de développement pour la contribution au financement du projet de conception d'une stratégie nationale pour la réduction de la vulnérabilité de l'agriculture pluviale aux effets du changement climatique,</li> <li>- Décret n° 2013-4519 du 8 novembre 2013, portant ratification de la convention de subvention conclue à Tunis le 12 septembre 2013 entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'agence française de développement pour le financement du fonds d'expertise et de renforcement de capacités.</li> </ul>

Nature des textes	Numéros	Objet
	<b>95</b>	<p>- Décret n° 2013-4635 du 15 novembre 2013, portant ratification de l'accord de don conclu à Tunis le 28 octobre 2013 entre la République Tunisienne et la banque africaine de développement et relatif au financement du projet d'opérationnalisation des partenariats public - privé en Tunisie,</p> <p>- Décret n° 2013-4636 du 25 novembre 2013, portant ratification de l'accord de don conclu à Tunis le 28 octobre 2013 entre la République Tunisienne et la banque africaine de développement agissant en qualité d'organe d'appui à l'exécution du fonds de transition pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et relatif au financement du projet d'opérationnalisation des partenariats public - privé en Tunisie.</p>
<b>Ministère de l'Industrie</b>	<b>12</b>	<p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant autorisation de cession partielle d'intérêts et d'obligations dans le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Bargou »,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant autorisation de cession partielle d'intérêts et d'obligations dans la concession d'exploitation d'hydrocarbures dite concession « Cosmos »,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant extension de la durée de validité de la période du premier renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Jenein Sud »,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Bazma » ,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Kaboudia » ,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Sidi Mansour » ,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Tozeur » ,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Tajerouine » ,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie, du 15 janvier 2013, portant deuxième renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Jebel Boujaber » dans le gouvernorat du Kef ,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie, du 15 janvier 2013, portant deuxième renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Fej Lahdoum » dans les gouvernorats de Béjà et Siliana,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit "Lajred" dans le gouvernorat du Kasserine,</li> </ul>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 3ème groupe au lieu dit « Bou Laaba » dans le gouvernorat du Kasserine,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 3ème groupe au lieu dit « Jebel Fej Lahdoum » dans les gouvernorats de Siliana et Béjà,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 5ème groupe au lieu dit "Sra Ouertane" dans le gouvernorat du Kef ,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 18 janvier 2013, portant institution d'un permis de prospection d'hydrocarbures dit permis «Mateur».</li> </ul>
	<b>33</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 16 avril 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 3ème groupe au lieu dit « Diar Loubet » dans le gouvernorat du Kef,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 16 avril 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 4ème groupe au lieu dit « Sebkhath Oum El Khialate » dans le gouvernorat de Tataouine,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 16 avril 2013, portant institution d'une concession d'exploitation de substances minérales du 6ème groupe au lieu dit « El Mostakbal » dans le gouvernorat de Gabès,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 16 avril</li> </ul>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>2013, portant deuxième renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Sakiet » dans le gouvernorat du Kef,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 16 avril 2013, portant autorisation de cession totale de droits et obligations dans le permis de recherche de substances minérales du 4<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Sebkhath Bou Jemel » du gouvernorat de Sfax,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 16 avril 2013, portant autorisation de cession totale des intérêts et des obligations dans la concession d'exploitation de substances minérales du second groupe dite concession « El Bibane »,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 16 avril 2013, portant autorisation de cession totale des intérêts et des obligations dans la concession d'exploitation de substances minérales du second groupe dite concession « Ezzaouia ».</p>
	<p><b>36</b></p>	<p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 24 avril 2013, portant autorisation de cession totale de droits et obligations dans le permis de recherche de substances minérales du 4<sup>ème</sup> groupe au lieu dit «Jebel Jebz » du gouvernorat de Sidi Bouzid,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 24 avril 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Jebel Hamra » dans le gouvernorat du Kasserine,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 24 avril 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>dit « Bechateur » dans le gouvernorat de Bizerte,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 24 avril 2013, portant autorisation de cession totale de droits et obligations dans la concession d'exploitation de substances minérales du 3ème groupe au lieu dit « Henchir Hassen » dans le gouvernorat de Kasserine.</p>
	<p><b>37</b></p>	<p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 29 avril 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 3ème groupe au lieu dit « Hammam Zriba -Jebel Guebli » dans le gouvernorat de Zaghouan,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 29 avril 2013, portant institution d'un permis de recherche de substances minérales du 5ème groupe au lieu dit « Zabbeus -Abdallah - Gourguiba- Kef En Nsour » dans le gouvernorat de Sidi Bouzid ,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 29 avril 2013, portant autorisation de cession partielle de droits et obligations dans le permis de recherche de substances minérales du 5ème groupe au lieu dit «Chaketma » du gouvernorat de Kasserine,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 29 avril 2013, portant premier renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Jebel Rémila » dans le gouvernorat du Kasserine,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 29 avril 2013, portant premier renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Henchir Bir Grissa » dans le</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		<p>gouvernorat de Kasserine,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 29 avril 2013, portant premier renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 5<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Chaketma » dans le gouvernorat de Kasserine,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 29 avril 2013, portant deuxième renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Sidi Salah » dans le gouvernorat du Kef ,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 29 avril 2013, portant autorisation de cession partielle de droits et obligations dans le permis de recherche de substances minérales du 5<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Bir Lafou » du gouvernorat du Kef,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 29 avril 2013, portant premier renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 5<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Bir Lafou » dans le gouvernorat du Kef.</p>
	<b>38</b>	<p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 26 avril 2013, modifiant l'arrêté du ministre de l'économie nationale du 23 avril 1994, portant institution d'une concession des mines du 4<sup>ème</sup> groupe dite concession du « Chott El Jérid », gouvernorat de Tozeur</p>
	<b>47</b>	<p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 27 mai 2013, portant premier renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Chorbane »</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
	<b>48</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 28 mai 2013, portant institution d'une concession d'exploitation de substances minérales du 4ème groupe au lieu dit « Oued Sabat » dans le gouvernorat de Tataouine,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 4 juin 2013, portant création d'un groupement de maintenance et de gestion de la zone industrielle de Sakiet Eddaïer du gouvernorat de Sfax.</li> </ul>
	<b>64-65</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 juillet 2013, portant annulation d'une concession d'exploitation de substances minérales du 3ème groupe au lieu dit « Jebel Bougrine » dans le gouvernorat du Kef.</li> </ul>
	<b>76</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 6 septembre 2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Remada »,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 6 septembre 2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Zaafrane »,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 6 septembre 2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Nabeul »,</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 6 septembre 2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Kaboudia »</li> </ul>

Nature des textes	Numéros	Objet
	<b>79</b>	- Arrêté du ministre de l'industrie du 16 septembre 2013, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Sud Tozeur ».
	<b>80</b>	- Décret n° 2013-4032 du 20 septembre 2013, portant approbation de l'avenant n° 1 à la convention et ses annexes régissant le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Zaafrane ».
	<b>82</b>	<p>- Décret n° 2013-4323 du 25 septembre 2013, portant approbation de l'avenant n° 1 à la convention et ses annexes régissant le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Remada »,</p> <p>- Décret n° 2013-4324 du 26 septembre 2013, portant approbation de la convention relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Araifa » et ses annexes.</p>
	<b>91</b>	- Décret n° 2013-4520 du 8 novembre 2013, portant approbation de l'avenant n° 1 à la convention et ses annexes régissant le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Sfax Offshore »
	<b>93</b>	<p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 14 novembre 2013, portant institution d'une concession d'exploitation de substances minérales du 4ème groupe au lieu dit « Oued Ech Chogga » dans le gouvernorat de Gafsa,</p> <p>- Arrêté du ministre de l'industrie du 14 novembre 2013, portant autorisation de vente d'une quantité de phosphate marchand provenant du permis de recherche de substances minérales du 5ème groupe au lieu dit « Zabbeus - Abdallah -</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
		Gourguiba - Kef en Nsour » du gouvernorat de Sidi Bouzid.
	96	<p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 18 novembre 2013, portant autorisation de cession totale de droits et obligations dans la concession d'exploitation de substances minérales du 4ème groupe au lieu dit « Oued Sabbat » dans le gouvernorat de Tataouine,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 18 novembre 2013, portant rectification des limites du permis de recherche de substances minérales du 4ème groupe au lieu dit « El Kneis» dans le gouvernorat de Sousse,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 18 novembre 2013, portant institution d'une concession d'exploitation de substances minérales du 4ème groupe au lieu dit « El Kneis » dans le gouvernorat Sousse.</p>

Nature des textes	Numéros	Objet
	<b>103</b>	<p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 18 décembre 2013, portant institution d'une concession d'exploitation de substances minérales du 4ème groupe au lieu dit « Nour » dans le gouvernorat de Sfax,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 18 décembre 2013, portant institution d'une concession d'exploitation de substances minérales du 3ème groupe au lieu dit « Koudiat El Koucha » dans le gouvernorat du Kef,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 18 décembre 2013, portant institution d'un permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Araifa »,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 18 décembre 2013, portant autorisation de cession partielle d'intérêts et d'obligations dans le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis «Kerkouane»,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 18 décembre 2013, portant autorisation de cession partielle d'intérêts et d'obligations dans le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Chorbane »,</p> <p>-Arrêté du ministre de l'industrie du 18 décembre 2013, portant autorisation de cession partielle d'intérêts et d'obligations dans le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « El Jem ».</p>

<b>Nature des textes</b>	<b>Numéros</b>	<b>Objet</b>
<b>Ministère de l'Agriculture</b>	<b>51</b>	- Arrêté du ministre de l'agriculture et du ministre des finances du 13 juin 2013, portant modification de l'arrêté du 13 juillet 2010, fixant le prix de l'eau potable, les redevances fixes et accessoires aux abonnements à l'eau et les taux de la part contributive des frais d'établissement des branchements des compteurs d'eaux.
	<b>105</b>	- Arrêté du ministre de l'agriculture et du ministre des finances du 26 décembre 2013, portant modification de l'arrêté du 13 juillet 2010 fixant le prix de l'eau potable, les redevances fixes et accessoires aux abonnements à l'eau et les taux de la part contributive des frais d'établissement des branchements des compteurs d'eaux
<b>Ministère du Commerce et de l'Artisanat.</b>	<b>10</b>	- Décret n° 2013-664 du 28 janvier 2013, fixant les conditions et les procédures d'octroi de l'autorisation d'implantation des grandes surfaces et des centres commerciaux.
<b>Ministère des Affaires Religieuses</b>	<b>17</b>	- Décret n° 2013-1167 du 15 février 2013, modifiant le décret n° 89-1690 u 8 novembre 1989, relatif aux chargés des mosquées et des salles de prière .
	<b>59</b>	- Décret n° 2013-2994 du 10 juillet 2013, modifiant le décret n° 89-1690 du 8 novembre 1989, relatif aux chargés des mosquées et des salles de prière.

Nature des textes	Numéros	Objet
<b>Ministère de la Justice</b>	<b>84</b>	- Arrêté des ministres de la justice et des finances du 17 octobre 2013, modifiant l'arrêté du 7 octobre 2010 portant fixation des honoraires des huissiers de justice.
<b>Ministère de l'Équipement et de l'Environnement</b>	<b>67</b>	- Arrêté du ministre des finances et du ministre de l'équipement et de l'environnement du 15 août 2013, fixant les montants des redevances d'assainissement.
	<b>68</b>	- Décret n° 2013-3289 du 2 août 2013, modifiant et complétant le décret n° 2012-1224 du 10 août 2012 portant application des dispositions de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012 relatives à la création du programme spécifique pour le logement social.
	<b>94</b>	- Arrêté des ministres des finances et de l'équipement et de l'environnement du 18 novembre 2013, déterminant les conditions d'octroi des prêts pour compléter le financement des logements sociaux attribués dans le cadre du programme spécifique pour le logement social.
<b>Ministère des Affaires Sociales</b>	<b>10</b>	- Arrêté du ministre des affaires sociales du 19 février 2013, relatif à la fixation du barème d'actualisation des salaires pris en compte dans le calcul des pensions de vieillesse, d'invalidité et de survivants

<b>Nature des textes</b>	<b>Numéros</b>	<b>Objet</b>
<b>Ministère du Transport</b>	<b>20</b>	- Décret n° 2013-1328 du 26 février 2013, relatif à l'approbation de l'avenant n° 1 au contrat de concession et au cahier des charges relatifs à la création et à l'exploitation de l'aéroport international Enfidha-Hammamet et de l'avenant n° 1 au contrat de concession et au cahier des charges relatifs à l'exploitation de l'Aéroport international de Monastir-Habib Bourguiba.
	<b>21</b>	- Arrêté du ministre des finances et du ministre du transport du 7 mars 2013, relatif à l'abattement des droits d'abri et de stationnement dans les ports maritimes de commerce au profit des navires spécialisés transportant exclusivement les composantes de grande taille des avions. -
<b>Ministère de la Jeunesse et des Sports</b>	<b>9</b>	- Décret n° 2013-562 du 17 janvier 2013, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des établissements publics de jeunesse
<b>Ministère de la Culture</b>	<b>54</b>	- Arrêté du ministre de la culture et du ministre des finances du 21 juin 2013, portant fixation des droits d'entrée au musée En-Nejma Ezzahra ..
<b>Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi</b>	<b>54</b>	- Arrêté du ministre de la formation professionnelle et de l'emploi et du ministre des finances du 21 juin 2013, fixant le montant mensuel de la bourse de formation professionnelle dans les établissements de formation placés sous la tutelle du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, ainsi que les conditions et les modalités de son octroi.

<b>Nature des textes</b>	<b>Numéros</b>	<b>Objet</b>
	<b>77</b>	- Décret n° 2013-3766 du 18 septembre 2013, modifiant et complétant le décret n° 2012-2369 du 16 octobre 2012, fixant les programmes du fonds national de l'emploi, les conditions et les modalités de leur bénéfice.
<b>Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières</b>	<b>81</b>	- Décret n° 2013-4133 du 19 septembre 2013, portant approbation de la cession au dinar symbolique d'un terrain domanial sis à Remada gouvernorat de Tataouine.
<b>Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication</b>	<b>105</b>	- Décret n° 2013-5199 du 12 décembre 2013, fixant les interventions et les activités concernées par les participations du fonds de développement des communications, des technologies de l'information et de la télécommunication ainsi que les modalités de leur financement.